Proposition de résolution du Parlement européen sur les événements survenus en Tchécoslovaquie (23 septembre 1968)

Légende: Le 23 septembre 1968, Mario Scelba, rapporteur de la commission politique du Parlement européen, soumet au vote une proposition de résolution sur les conséquences politiques des derniers événements survenus en Tchécoslovaquie.

Source: Parlement européen - Documents de séance. 1968-1969. 23.09.1968, n° 113. Strasbourg: Parlement européen. "Rapport sur les conséquences politiques des événements survenus en Tchécoslovaquie", p. 3.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.
Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.
Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/proposition_de_resolution_du_parlement_europeen_sur_les_evenements_survenus_en_tchecoslovaquie_23_septembre_1968-fr-da68e50c-2731-462b-a545-69d235580be9.html
Date de dernière mise à jour: 03/07/2015

Proposition de résolution sur les conséquences politiques des événements survenus en Tchécoslovaquie

Le Parlement européen,

- révolté par l'occupation de la Tchécoslovaquie par les troupes de l'U.R.S.S., de la R.D.A., de la Pologne, de la Hongrie et de la Bulgarie,

- préoccupé par les conséquences qu'une atteinte aussi grave à l'autodétermination d'un peuple est susceptible d'avoir sur la réalisation d'une entente plus large entre peuples européens,

- convaincu que l'union des États d'Europe ne pourra se réaliser que sur la base des principes de liberté et de démocratie qui ont donné naissance aux Communautés européennes,

- convaincu en outre que l'unification de tous les États libres et démocratiques d'Europe apportera une contribution inestimable à la sécurité de l'Europe et consolidera ainsi la paix,

1. Exprime ses sentiments d'admiration au peuple de Tchécoslovaquie pour l'unité et la dignité dont il donne une preuve exemplaire dans cette nouvelle et cruelle épreuve ;

2. S'associe aux appels venus de si nombreuses parties du monde, pour le retrait des troupes d'occupation et la reconnaissance de l'autonomie politique de la Tchécoslovaquie ;

3. Adresse un nouvel et pressant appel aux gouvernements des États membres pour que soient surmontés les obstacles qui s'opposent au renforcement des Communautés européennes, à l'unification de l'Europe et à sa sécurité ;

4. Charge son président de transmettre la présente résolution aux gouvernements des États membres.